



**PREFECTURE
DE PARIS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°75-2023-372

PUBLIÉ LE 6 JUILLET 2023

Sommaire

Direction régionale des finances publiques d'Île-de-France et du département de Paris / Cabinet

75-2023-07-05-00016 - Arrêté portant délégation de signature - GPE (17 pages)	Page 3
75-2023-07-05-00015 - Arrêté portant délégation de signature en matière d'assiette et de recouvrement des produits domaniaux, d'évaluations domaniales et de fonction de commissaire du gouvernement (4 pages)	Page 21
75-2023-07-05-00014 - arrêté portant subdélégation de signature du Préfet en matière domaniale - GPE (3 pages)	Page 26
75-2023-07-06-00001 - Liste des responsables de service disposant de la délégation de signature en matière de contentieux et de gracieux fiscal prévue par le III de l'article 408 de l'annexe II au code général des impôts au 6 juillet 2023 (4 pages)	Page 30

Direction régionale des finances publiques
d'Île-de-France et du département de Paris

75-2023-07-05-00016

Arrêté portant délégation de signature - GPE

Direction régionale des Finances publiques
d'Île-de-France et de Paris
94 rue Réaumur
75104 Paris cedex 02

À Paris, le 5 juillet 2023

Délégations de signature pour le pôle gestion publique État

L'administratrice générale des Finances publiques, Directrice régionale des Finances Publiques
d'Île-de-France et de Paris,

Vu le décret n° 2008-310 du 3 avril 2008 modifié relatif à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques

Vu le décret n° 2009-208 du 20 février 2009 modifié relatif au statut particulier des administrateurs des finances publiques

Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif modifié à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu l'arrêté du 9 juin 2010 modifié portant création des directions régionales et départementales des finances publiques et notamment celle d'Île-de-France et du département de Paris ;

Vu le décret du 18 novembre 2022 portant nomination de Mme Sophie MAHIEUX, administratrice générale des finances publiques de classe exceptionnelle, en qualité de directrice des finances publiques d'Île-de-France et du département de Paris ;

Vu la décision du Directeur général des Finances publiques en date du 21 novembre 2022 fixant au 1^{er} décembre la date d'installation de Mme Sophie MAHIEUX dans les fonctions de directrice régionale des finances publiques d'Île-de-France et du département de Paris .

ARRETE

Article 1 : Délégation spéciale de signature pour signer les pièces ou documents relatifs aux attributions de leur division ou de leur service, avec faculté pour chacun d'eux d'agir séparément et sur sa seule signature, l'énonciation des pouvoirs ainsi conférés étant limitative, est donnée à :

I – PÔLE GESTION PUBLIQUE ÉTAT

Comptes et action économique et financière

DÉLÉGATIONS GÉNÉRALES

M. Gaël BRENAUT, Administrateur des Finances publiques, Chef du Département Comptes et action économique et financière reçoit délégation de signer pour toutes les affaires relevant du Pôle Gestion Publique État.

Mme Magali HOUERROU, Administratrice des Finances publiques adjointe, cheffe de la division de l'action économique, reçoit délégation de signer pour toutes les affaires relevant de sa division et, en cas d'urgence et d'empêchement du Directeur régional des Finances publiques, du responsable du pôle Gestion publique État, de son adjoint et des autres chefs de division, pour les affaires relevant des autres divisions du département Comptes et action économique et financière.

Mme Aude PUYGRENIER, Administratrice des Finances publiques adjointe, cheffe de la division Comptabilité, reçoit délégation de signer pour toutes les affaires relevant de sa division et, en cas d'urgence et d'empêchement du Directeur Régional des Finances Publiques, du Responsable du pôle Gestion publique État, de son adjoint et des autres chefs de division, pour les affaires relevant des autres divisions du département Comptes et action économique et financière.

M. Hervé RAMONDOU, Administrateur des Finances publiques adjoint, chef de la division Recettes non fiscales, reçoit délégation de signer pour toutes les affaires relevant de sa division et, en cas d'urgence et d'empêchement du Directeur régional des Finances publiques, du responsable du pôle Gestion publique État, de son adjoint et des autres chefs de division, pour les affaires relevant des autres divisions du département Comptes et action économique et financière.

M Jean-Paul MARANGI, Inspecteur divisionnaire des Finances publiques, chef de la division Services financiers, reçoit délégation de signer pour toutes les affaires relevant de sa division et, en cas d'urgence et d'empêchement du Directeur régional des Finances publiques, du responsable du pôle Gestion publique État, de son adjoint et des autres chefs de division, pour les affaires relevant des autres divisions du département Comptes et action économique et financière.

DÉLÉGATIONS SPÉCIALES

COMPTES ET ACTION ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE	
DIVISION DE L'ACTION ÉCONOMIQUE	
Nom - Prénom Grade - Fonction	Pouvoir
Mme Magali HOUERROU Administratrice des Finances publiques Adjointe Cheffe de la division	<ul style="list-style-type: none"> Signer les documents entrant dans les attributions de la division de l'action économique .
M. Etienne NEGRONI Inspecteur divisionnaire hors classe des Finances publiques Adjoint à la cheffe de la division	<ul style="list-style-type: none"> Signer les documents entrant dans les attributions de la division de l'action économique.
M. Eric BRANDELONG Inspecteur divisionnaire des Finances publiques, secrétaire permanent CCSF	<ul style="list-style-type: none"> Signer les documents entrant dans les attributions de la division de l'action économique.
M. Godefroy JUMEAU Inspecteur des Finances publiques	<ul style="list-style-type: none"> Signer les documents concernant la mission d'appui à la tutelle du réseau des chambres consulaires.
M. Édouard GALLEGO Inspecteur des Finances publiques	<ul style="list-style-type: none"> Signer les documents concernant la mission d'appui à la tutelle du réseau des chambres consulaires. Signer les certifications des dépenses communautaires.
Mme Lucie APPRIOU Inspectrice des Finances publiques	<ul style="list-style-type: none"> Signer les certifications des dépenses communautaires. Signer les documents entrant dans les attributions de la division action économique concernant le programme URBACT
Mme Marion BACHI-MOSER Inspectrice des Finances publiques	<ul style="list-style-type: none"> Signer les certifications des dépenses communautaires. Signer les documents entrant dans les attributions de la division action économique concernant le programme URBACT
Mme Marion GANACHAUD Inspectrice des Finances publiques	<ul style="list-style-type: none"> Signer les certifications des dépenses communautaires. Signer les documents entrant dans les attributions de la division action économique concernant le programme URBACT
Mme Thyslie FUAMBI Agente contractuelle	<ul style="list-style-type: none"> Signer les certifications des dépenses communautaires.

DIVISION COMPTABILITÉ	
Nom - Prénom Grade - Fonction	Pouvoir
<p>Mme Amandine SENOCQ Inspectrice des Finances publiques Responsable du service Comptabilité générale « Relations avec les services »</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Signer les pièces et documents entrant dans les attributions du service Comptabilité Générale « Relations avec les Services ». • Signer les chèques sur le Trésor tirés en règlement de dépenses, • Viser les chèques et ordres de paiement assignés sur la DRFiP, • Signer en conséquence tout avis ou autorisation de paiement, • Valider les virements magnétiques pour l'ensemble des services.
<p>Mme Chantal STONS Contrôleuse des Finances publiques Adjointe au chef du service Comptabilité Générale « Relations avec les services »</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Signer les bordereaux d'envoi, les rejets, les déclarations de recettes et les différents courriers du service, les opérations en lien avec la Banque de France • Valider les virements magnétiques pour l'ensemble du service (signature informatique).
<p>Mme Claire DUPIN Contrôleuse principale des Finances publiques Adjointe au chef du service Comptabilité Générale « Relations avec les services »</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Signer les bordereaux d'envoi, les rejets, les déclarations de recettes et les différents courriers du service, les opérations en lien avec la Banque de France • Valider les virements magnétiques pour l'ensemble du service (signature informatique).
<p>Mme Nadine GUILLOT Contrôleuse principale des Finances publiques Adjointe à la responsable du service Comptabilité générale « Relations avec le réseau »</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Signer les pièces et documents entrant dans les attributions du service Comptabilité Générale « Relations avec le réseau », • Signer les chèques sur le Trésor tirés en règlement de dépenses, • Viser les chèques et ordres de paiement assignés sur la DRFiP, • Signer en conséquence tout avis ou autorisation de paiement.
<p>Mme Véronique FLACHON Contrôleuse principale des Finances publiques Adjointe à la responsable du service Comptabilité générale « Relations avec le réseau »</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Signer les pièces et documents entrant dans les attributions du service Comptabilité Générale « Relations avec le réseau », • Signer les chèques sur le Trésor tirés en règlement de dépenses, • Viser les chèques et ordres de paiement assignés sur la DRFiP, • Signer en conséquence tout avis ou autorisation de paiement.
<p>M. George GRENIER Contrôleur principal des Finances publiques Service Comptabilité générale « Relations avec le réseau »</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Signer les courriers relatifs au secteur « excédent de versement – lettres chèques ».

<p>Mme Stéphanie BLAINVILLE Contrôleuse des Finances publiques Service Comptabilité générale « Relations avec le réseau »</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Signer les courriers relatifs au secteur « excédent de versement – lettres chèques ».
<p>M. Olivier LABOURET Inspecteur des Finances publiques Responsable du service « Comptabilité Patrimoine et Impôts »</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Signer les pièces et documents entrant dans les attributions du service « Comptabilité Patrimoine et Impôts », • Signer les chèques sur le Trésor tirés en règlement de dépenses, • Viser les chèques et ordres de paiement assignés sur la DRFiP, • Signer en conséquence tout avis ou autorisation de paiement, • Valider les virements magnétiques pour l'ensemble des services.
<p>M. Cyril TANIQU Contrôleur des Finances publiques Adjoint au responsable du service « Comptabilité Patrimoine et Impôts »</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Signer les pièces et documents entrant dans les attributions du service « Comptabilité Patrimoine et Impôts », • Viser les chèques et ordres de paiement assignés sur la DRFiP, • Signer en conséquence tout avis ou autorisation de paiement

DIVISION RECETTES NON FISCALES	
Nom - Prénom Grade - Fonction	Pouvoir
<p>M. Cyril GOUTALAND Inspecteur des Finances publiques Responsable du service Gestion du Recouvrement des Produits Divers (GRPD)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Signer : <ul style="list-style-type: none"> - les déclarations de recettes, - les reconnaissances de dépôts, - les bordereaux d'envoi, - les accusés de réception, - les attestations de paiement, - les bordereaux de situation, - les lettres de retenues pour pensions civiles - les lettres de désistement, - les pièces pour le compte de gestion, - les pièces justificatives de transfert de recettes entre comptables, - les fiches d'écriture du service, - les décisions de remboursement et ordres de paiement dans la limite de 20 000 €, - les remises gracieuses et annulations de majorations et de frais de poursuites pour un montant dans la limite de 5 000 €, - les levées de prescription dans la limite de 20 000 €, - les lettres-chèques dans la limite de 20 000 €.
<p>M. Jean PENTIER Contrôleur des Finances publiques Adjoint au responsable du service Gestion du</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Signer : <ul style="list-style-type: none"> - les déclarations de recettes, - les reconnaissances de dépôts, - les bordereaux d'envoi, - les accusés de réception,

<p>Recouvrement des Produits Divers (GRPD)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - les attestations de paiement, - les bordereaux de situation, - les lettres de retenues pour pensions civiles, - les lettres de désistement, - les pièces pour le compte de gestion, - les pièces justificatives de transfert de recettes entre comptables, - les fiches d'écriture du service, - les décisions de remboursement et ordres de paiement dans la limite de 5 000 €, - les remises gracieuses et annulations de majorations et de frais de poursuites pour un montant dans la limite de 2500 € - les levées de prescription dans la limite de 5 000 €, - les lettres-chèques dans la limite de 500 €.
<p>Mme Dany SALMON Contrôleuse des Finances publiques Adjointe au responsable du service Gestion du Recouvrement des Produits Divers (GRPD)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Signer : <ul style="list-style-type: none"> - les déclarations de recettes, - les reconnaissances de dépôts, - les bordereaux d'envoi, - les accusés de réception, - les attestations de paiement, - les bordereaux de situation, - les lettres de retenues pour pensions civiles, - les lettres de désistement, - les pièces pour le compte de gestion, - les pièces justificatives de transfert de recettes entre comptables, - les fiches d'écriture du service, - les décisions de remboursement et ordres de paiement dans la limite de 5 000 €, - les remises gracieuses et annulations de majorations et de frais de poursuites pour un montant dans la limite de 2 500 € - les levées de prescription dans la limite de 5 000 €, - les lettres-chèques dans la limite de 500 €.

DIVISION RECETTES NON FISCALES	
Nom - Prénom Grade - Fonction	Pouvoir
<p>Mme Loubna VERDIER Inspectrice des Finances publiques Responsable du service Recouvrement sur Titres des Produits Divers (RTPD)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Signer : <ul style="list-style-type: none"> - les déclarations de recettes, reconnaissances de dépôts, bordereaux d'envoi, accusés de réception, attestations de paiement, bordereaux de situation, déclarations de dépôts de chèques, - les demandes d'enquête auprès des différents organismes, - les actes, états de poursuites et mainlevées pour des créances dans la limite de 50 000 € et les mises en demeure sans limitation de montant, - les propositions d'admissions en non-valeur adressées aux ordonnateurs pour les titres dans la limite de 10 000 €, - les propositions d'admissions en non-valeur, pour les titres émis par l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (OFII), suite à clôture pour insuffisance d'actifs, - les propositions de décharge en matière de pensions alimentaires dans la limite de 5 000 €, - les délais de paiement inférieurs à 24 mois pour des dettes dans la limite de 30 000 €, - les délais de paiement inférieurs ou égaux à 36 mois sans limitation de montant concernant les créances des fonds de solidarité <ul style="list-style-type: none"> - les délais établis par la Banque de France dans le cadre des plans de rétablissements personnels, - les déclarations de créance en matière de procédures collectives et les plans de surendettement de la BDF, - les correspondances à destination des Trésoreries et divers services administratifs nécessaires à l'instruction des dossiers, - les accusés de réception des oppositions à exécution, à poursuites et revendications d'objets saisis, - les remises gracieuses dans la limite de 30 000 € - les remises gracieuses et les annulations de majorations et frais de poursuites dans la limite de 10 000 €, - les demandes de renseignements ou de pièces adressées aux débiteurs sollicitant une remise gracieuse ou un délai de paiement et toute correspondance non créatrice de droits nécessaire à l'instruction préalable des dossiers , - les demandes de mises en place de retenues auprès des agences comptables pour les validations de services auxiliaires sans limitation de montant, - les traitements des dossiers prescrits jusqu'à 50 000 €.
<p>M. Lionel VERNIERS Inspecteur des Finances publiques Adjoint au responsable du service Recouvrement sur Titres des Produits Divers (RTPD)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Signer : <ul style="list-style-type: none"> - les déclarations de recettes, reconnaissances de dépôts, bordereaux d'envoi, accusés de réception, attestations de paiement, bordereaux de situation, déclarations de dépôts de chèques, - les demandes d'enquête auprès des différents organismes, - les actes, états de poursuites et mainlevées pour des créances dans la limite de 50 000 € et les mises en demeure sans limitation de montant, - les propositions d'admissions en non-valeur adressées aux ordonnateurs pour les titres dans la limite de 10 000 €, - les propositions d'admissions en non-valeur, pour les titres émis par l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (OFII), suite à

	<p>clôture pour insuffisance d'actifs,</p> <ul style="list-style-type: none"> - les propositions de décharge en matière de pensions alimentaires dans la limite de 5 000 €, - les délais de paiement inférieurs à 24 mois pour des dettes dans la limite de 30 000 €, - les délais de paiement inférieurs ou égaux à 36 mois sans limitation de montant concernant les créances des fonds de solidarité - les délais établis par la Banque de France dans le cadre des plans de rétablissements personnels, - les déclarations de créance en matière de procédures collectives et les plans de surendettement de la BDF, - les correspondances à destination des Trésoreries et divers services administratifs nécessaires à l'instruction des dossiers, - les accusés de réception des oppositions à exécution, à poursuites et revendications d'objets saisis, - les remises gracieuses dans la limite de 30 000 € - les remises gracieuses et les annulations de majorations et frais de poursuites dans la limite de 10 000 €, - les demandes de renseignements ou de pièces adressées aux débiteurs sollicitant une remise gracieuse ou un délai de paiement et toute correspondance non créatrice de droits nécessaire à l'instruction préalable des dossiers , - les demandes de mises en place de retenues auprès des agences comptables pour les validations de services auxiliaires sans limitation de montant, - les traitements des dossiers prescrits jusqu'à 50 000 €.
<p>Mme Nadège DAMPIERRE Contrôleuse des Finances publiques Responsable de pôle</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Signer : <ul style="list-style-type: none"> - les déclarations de recettes, les reconnaissances de dépôts, les bordereaux d'envoi, les accusés de réception, les attestations de paiement, les bordereaux de situation, les déclarations de dépôts de chèques, - les demandes d'enquête auprès des différents organismes, - les mises en demeure, - les propositions de décharge en matière de pensions alimentaires dans la limite de 5000 €, - les délais de paiement inférieurs à 24 mois pour des dettes dans la limite de 15 000 €, - les actes, états de poursuites et mainlevées pour des créances dans la limite de 10 000 €, - les accusés de réception des oppositions pour des dettes dans la limite 5 000 €, - les propositions d'admission en non-valeur adressées aux ordonnateurs pour des titres dans la limite de 5 000 €, - les remises gracieuses et annulations de majorations et de frais de poursuites pour un montant dans la limite de 2 500 €, - les déclarations de créances en matière de procédures collectives jusqu'à 10 000 €, - les demandes de renseignements ou de pièces adressées aux débiteurs sollicitant une remise gracieuse ou un délai de paiement et toute correspondance non créatrice de droits nécessaire à l'instruction préalable des dossiers. - les demandes de mises en place de retenues auprès des agences comptables pour les validations de services auxiliaires sans limitation de montant. - les traitements des dossiers prescrits jusqu'à 50 000 €

<p>Mme Fabienne THOMAS Contrôleuse des Finances Publiques Responsable de pôle</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Signer : <ul style="list-style-type: none"> - les déclarations de recettes, les reconnaissances de dépôts, les bordereaux d'envoi, les accusés de réception, les attestations de paiement, les bordereaux de situation, les déclarations de dépôts de chèques, - les demandes d'enquête auprès des différents organismes, - les mises en demeure, - les propositions de décharge en matière de pensions alimentaires dans la limite de 5000 €, - les délais de paiement inférieurs à 24 mois pour des dettes dans la limite de 15 000 €, - les actes, états de poursuites et mainlevées pour des créances dans la limite de 10 000 €, - les accusés de réception des oppositions pour des dettes dans la limite 5 000 €, - les propositions d'admission en non-valeur adressées aux ordonnateurs pour des titres dans la limite de 5 000 €, - les remises gracieuses et annulations de majorations et de frais de poursuites pour un montant dans la limite de 2 500 €, - les déclarations de créances en matière de procédures collectives jusqu'à 10 000 €, - les demandes de renseignements ou de pièces adressées aux débiteurs sollicitant une remise gracieuse ou un délai de paiement et toute correspondance non créatrice de droits nécessaire à l'instruction préalable des dossiers. - les demandes de mises en place de retenues auprès des agences comptables pour les validations de services auxiliaires sans limitation de montant. - les traitements des dossiers prescrits jusqu'à 50 000 €
<p>M. Jean-Emmanuel ROCHE-BECKER Contrôleur des Finances publiques Responsable de pôle</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Signer : <ul style="list-style-type: none"> - les déclarations de recettes, les reconnaissances de dépôts, les bordereaux d'envoi, les accusés de réception, les attestations de paiement, les bordereaux de situation, les déclarations de dépôts de chèques, - les demandes d'enquête auprès des différents organismes, - les propositions d'admission en non-valeur adressées aux ordonnateurs pour des titres dans la limite de 1 000 €, - les saisies à tiers détenteur dans la limite de 30 000 €, - les mises en demeure dans la limite de 50 000 €, - les délais de paiement inférieurs à 24 mois pour des dettes dans la limite de 30 000 €, - les accusés de réception des oppositions pour des dettes dans la limite 5 000 €, - les remises gracieuses et les annulations de majoration et de frais de poursuites pour un montant dans la limite de 2 500 €, - les déclarations de créances en matière de procédures collectives jusqu'à 5 000 €. - les demandes de renseignements ou de pièces adressées aux débiteurs sollicitant une remise gracieuse ou un délai de paiement.
DIVISION DES RECETTES NON FISCALES	
Nom - Prénom Grade - Fonction	Pouvoir
<p>Mme Sylvie PENTIER Contrôleuse des Finances Publiques</p>	
<p>Mme Sylvie BOUVARD, Contrôleuse des</p>	

Finances Publiques	<p>Signer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les bordereaux d'envoi, - les demandes d'enquête après des différents organismes, - les remises gracieuses et les annulations de majoration pour un montant dans la limite de 500 €, - l'octroi de délai de paiement conforme à la proposition du débiteur dans la limite de 5 000€ et pour une durée de 4 mois au maximum ; - les demandes de renseignements ou de pièces adressées aux débiteurs sollicitant une remise gracieuse ou un délai de paiement.
Mme Mélanie DELAMARCHE, Contrôleuse des Finances Publiques	
Mme Anita GILLET Contrôleuse des Finances Publiques	
M. Joël GUILLOT, Contrôleur des Finances Publiques	
Mme Khadija ELMIOUI, Contrôleuse des Finances Publiques	
M. Thibaut RICHEZ , Contrôleur des Finances Publiques	
Mme Edwige GUYOLLOT Contrôleuse des Finances publiques	
M. Philippe CUZIOL Contrôleur des Finances Publiques	<p>Signer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les bordereaux d'envoi, - les demandes d'enquête après des différents organismes, - les remises gracieuses et les annulations de majoration pour un montant dans la limite de 500 €, - l'octroi de délai de paiement conforme à la proposition du débiteur dans la limite de 5 000€ et pou une durée de 4 mois au maximum ; - les demandes de renseignements ou de pièces adressées aux débiteurs sollicitant les remises gracieuses ou délais de paiement.
Mme Karine AHMED-LALOU, Agente des Finances Publiques	
Mme Jeanne BASSERES, Agente des Finances Publiques	
M. Christophe BRICE, Agent des Finances Publiques	
Mme Céline FECIL, Agente des Finances Publiques	
Mme Florence GRUNDMAN, Agente des Finances Publiques	
M. Rajesh ALAND Agent des Finances Publiques	
M. Frédéric TABARDEL, Agent des Finances Publiques	
M. Cyrille BAUDRIN Agent des Finances Publiques	
Mme Lindsay CLODINE-FLORENT Agente contractuelle des Finances Publiques	

DIVISION DES SERVICES FINANCIERS

Nom - Prénom Grade - Fonction	Pouvoir
Mme Geneviève PAYEL Inspectrice des Finances publiques Cheffe du service Accueil-Guichet	<ul style="list-style-type: none"> • Signer les pièces et documents entrant dans les attributions du service, • Signer les attestations de paiement pour le compte d'autres services, • Valider les documents afférents aux ordres de mission internationaux et fiches d'allocation, • Signer les notifications par voie d'huissier de justice des ordonnances prises par application de l'article L. 627-3 du code de commerce (versement d'avance par le Trésor Public sur ordonnance motivée).
Mme Suzelle VIMEUX Inspectrice des Finances publiques Service Accueil-Guichet	<ul style="list-style-type: none"> • Signer les pièces et documents entrant dans les attributions du service, • Signer les attestations de paiement pour le compte d'autres services, • Valider les documents afférents aux ordres de mission internationaux et fiches d'allocation, • Signer les notifications par voie d'huissier de justice des ordonnances prises par application de l'article L. 627-3 du code de commerce (versement d'avance par le Trésor Public sur ordonnance motivée).
M. Philippe LAMBOUR Contrôleur des Finances publiques Service Accueil-Guichet	<ul style="list-style-type: none"> • Signer les pièces et documents entrant dans les attributions du service, • Signer les attestations de paiement pour le compte d'autres services, • Valider les documents afférents aux ordres de mission internationaux et fiches d'allocation, • Signer les notifications par voie d'huissier de justice des ordonnances prises par application de l'article L. 627-3 du code de commerce (versement d'avance par le Trésor Public sur ordonnance motivée). • Signer les déclarations de recettes des opérations de caisse.
M. Arnaud PHILIPPE Contrôleur des Finances publiques Service Accueil-Guichet	<ul style="list-style-type: none"> • Signer les pièces et documents entrant dans les attributions du service, • Signer les attestations de paiement pour le compte d'autres services, • Valider les documents afférents aux ordres de mission internationaux et fiches d'allocation, • Signer les notifications par voie d'huissier de justice des ordonnances prises par application de l'article L. 627-3 du code de commerce (versement d'avance par le Trésor Public sur ordonnance motivée). • Signer les déclarations de recettes des opérations de caisse.
M. Laurent PONSOT Contrôleur des Finances publiques Service Accueil-Guichet	<ul style="list-style-type: none"> • Signer les pièces et documents entrant dans les attributions du service, • Signer les attestations de paiement pour le compte d'autres services, • Valider les documents afférents aux ordres de mission internationaux et fiches d'allocation, • Signer les notifications par voie d'huissier de justice des ordonnances prises par application de l'article L. 627-3 du code

	de commerce (versement d'avance par le Trésor Public sur ordonnance motivée).
M. Philippe ZUSSY Contrôleur principal des Finances publiques Service Accueil-Guichet	<ul style="list-style-type: none"> • Signer les pièces et documents entrant dans les attributions du service, • Signer les attestations de paiement pour le compte d'autres services, • Valider les documents afférents aux ordres de mission internationaux et fiches d'allocation, • Signer les notifications par voie d'huissier de justice des ordonnances prises par application de l'article L. 627-3 du code de commerce (versement d'avance par le Trésor Public sur ordonnance motivée).
Mme Lutesse CLAIRE Contrôleuse des Finances publiques Service Accueil-Guichet	<ul style="list-style-type: none"> • Signer les pièces et documents entrant dans les attributions du service, • Signer les attestations de paiement pour le compte d'autres services, • Valider les documents afférents aux ordres de mission internationaux et fiches d'allocation, • Signer les notifications par voie d'huissier de justice des ordonnances prises par application de l'article L. 627-3 du code de commerce (versement d'avance par le Trésor Public sur ordonnance motivée).
M. Stéphane AMARZIT Agent administratif principal des Finances publiques Service Accueil Guichet	<ul style="list-style-type: none"> • Signer les déclarations de recettes des opérations de caisse. • Signer les pièces et documents entrant dans les attributions du service, • Signer les attestations de paiement pour le compte d'autres services, • Valider les documents afférents aux ordres de mission internationaux et fiches d'allocation, • Signer les notifications par voie d'huissier de justice des ordonnances prises par application de l'article L. 627-3 du code de commerce (versement d'avance par le Trésor Public sur ordonnance motivée).
Mme Fabienne FAHRASMANE Agente administrative principale des Finances publiques de 1ère classe Service Accueil Guichet	<ul style="list-style-type: none"> • Signer les pièces et documents entrant dans les attributions du service, • Signer les attestations de paiement pour le compte d'autres services, • Valider les documents afférents aux ordres de mission internationaux et fiches d'allocation, • Signer les notifications par voie d'huissier de justice des ordonnances prises par application de l'article L. 627-3 du code de commerce (versement d'avance par le Trésor Public sur ordonnance motivée).
M. Jean Baptiste COUET Contrôleur des Finances publiques Service Accueil Guichet	<ul style="list-style-type: none"> • Signer les pièces et documents entrant dans les attributions du service, • Signer les attestations de paiement pour le compte d'autres services, • Valider les documents afférents aux ordres de mission internationaux et fiches d'allocation, • Signer les notifications par voie d'huissier de justice des ordonnances prises par application de l'article L. 627-3 du code de commerce (versement d'avance par le Trésor Public sur ordonnance motivée). • Signer les déclarations de recettes des opérations de caisse

<p>M. Florent CHAGUE Contrôleur des Finances publiques Service Accueil Guichet</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Signer les pièces et documents entrant dans les attributions du service, • Signer les attestations de paiement pour le compte d'autres services, • Valider les documents afférents aux ordres de mission internationaux et fiches d'allocation, • Signer les notifications par voie d'huissier de justice des ordonnances prises par application de l'article L. 627-3 du code de commerce (versement d'avance par le Trésor Public sur ordonnance motivée). • Signer les déclarations de recettes des opérations de caisse.
<p>Mme Séline DONMEZ Inspectrice des Finances publiques Cheffe du service Dépôts de Fonds au Trésor</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Signer les pièces et documents entrant dans les attributions du service.
<p>M. Cédric BARRIER Contrôleur des Finances publiques Adjoint à la cheffe du service Dépôts de Fonds au Trésor</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Signer les pièces et documents entrant dans les attributions du service.
<p>Mme Isabelle POUZOLS Contrôleuse principale des Finances publiques Adjointe à la cheffe du service Dépôts de Fonds au Trésor</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Signer les pièces et documents entrant dans les attributions du service.

II – PÔLE GESTION PUBLIQUE ÉTAT

Dépenses de l'État

DÉLÉGATIONS GÉNÉRALES

M. Marc GAUTIER, Administrateur des Finances publiques, reçoit délégation de signer pour toutes les affaires relevant du pôle Gestion publique État.

M. Jérôme LACORE, Inspecteur principal des Finances publiques, responsable de la division Paye, reçoit délégation de signer pour toutes les affaires relevant de la division paye, et en cas d'urgence et d'empêchement du Directeur régional des Finances publiques, du responsable du pôle Gestion publique État, de son adjoint et des autres chefs de division, pour les affaires relevant des autres divisions du secteur Dépenses de l'État.

Mme Mireille LIEGEOIS, Administratrice des Finances publiques adjoint, responsable de la division Dépense, reçoit délégation de signer pour toutes les affaires relevant de sa division et, en cas d'urgence et d'empêchement du Directeur régional des Finances publiques, du responsable du pôle Gestion publique État, de son adjoint et des autres chefs de division, pour les affaires relevant des autres divisions du secteur Dépenses de l'État.

DÉLÉGATIONS SPÉCIALES

DÉPENSES DE L'ÉTAT	
DIVISION PAYE	
Nom - Prénom Grade - Fonction	Pouvoir
M. Louis CAMI-DEBAT Inspecteur divisionnaire des Finances publiques adjoint au responsable de la division Paye	<ul style="list-style-type: none">Signer pour toutes les affaires relevant de la division Paye
M. Thierry DELATRE Inspecteur des Finances publiques Responsable du service Liaison-Rémunérations A	<ul style="list-style-type: none">Signer les documents comptables, les correspondances courantes émanant du service, ainsi que les envois de documents et accusés de réception.
Mme Liza COIMBRA Contrôleuse des Finances publiques Adjointe au responsable du service Liaison- Rémunérations A	<ul style="list-style-type: none">Signer les documents comptables, les correspondances courantes émanant du service, ainsi que les envois de documents et accusés de réception.

<p>Mme Marie-Laure BERTHOU Inspectrice des Finances publiques Responsable du service Liaison-Rémunérations B</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Signer les documents comptables, les correspondances courantes émanant du service, ainsi que les envois de documents et accusés de réception.
<p>M. Jérôme THIROT Contrôleur des Finances publiques Adjoint au responsable du service Liaisons-Rémunérations B</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Signer les documents comptables, les correspondances courantes émanant du service, ainsi que les envois de documents et accusés de réception
<p>M. Laurent REICHERT Inspecteur des Finances publiques Responsable du service Comptabilité Oppositions</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Signer les documents comptables, les correspondances courantes émanant du service, ainsi que les envois de documents et accusés de réception.

DIVISION DEPENSE	
Nom - Prénom Grade - Fonction	Pouvoir
<p>M. Bertrand LECHAT Inspecteur divisionnaire hors classe des Finances publiques Responsable du centre de gestion financière</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Signer les documents comptables, les correspondances courantes émanant du service, ainsi que les envois de documents et accusés de réception
<p>Mme Marine LE BERRE Inspectrice des Finances publiques, adjointe du responsable du centre de gestion financière</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Signer les documents comptables, les correspondances courantes émanant du service, ainsi que les envois de documents et accusés de réception
<p>Mme Yasmina MOGNI Inspectrice des Finances publiques, chargée de mission auprès du responsable du centre de gestion financière</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Signer les documents comptables, les correspondances courantes émanant du service, ainsi que les envois de documents et accusés de réception
<p>M. Nicolas BELAUD Contrôleur des Finances publiques, référent de secteur du centre de gestion financière</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Signer les documents comptables, les correspondances courantes émanant du service, ainsi que les envois de documents et accusés de réception
<p>M. Thierry ALIGE Contrôleur principal des Finances publiques, référent de secteur du centre de gestion financière</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Signer les documents comptables, les correspondances courantes émanant du service, ainsi que les envois de documents et accusés de réception

<p>Mme Suzel NEVEUX Contrôleuse principale des Finances publiques, référente de secteur du centre de gestion financière</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Signer les documents comptables, les correspondances courantes émanant du service, ainsi que les envois de documents et accusés de réception
<p>M. Guy LAM DIT NENG Contrôleur principal des Finances publiques, référent de secteur du centre de gestion financière</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Signer les documents comptables, les correspondances courantes émanant du service, ainsi que les envois de documents et accusés de réception
<p>M. Bruno PUTEANUS Contrôleur des Finances publiques, référent de secteur du centre de gestion financière</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Signer les documents comptables, les correspondances courantes émanant du service, ainsi que les envois de documents et accusés de réception
<p>M. Xavier SENS Contrôleur des Finances publiques, référent de secteur du centre de gestion financière</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Signer les documents comptables, les correspondances courantes émanant du service, ainsi que les envois de documents et accusés de réception
<p>M. Joseph BERTRAND Inspecteur des Finances publiques Responsable du service SFACT Bloc1</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Signer les documents comptables, les correspondances courantes émanant du service, ainsi que les envois de documents et accusés de réception
<p>M. David WOLF Contrôleur des Finances publiques, référent de secteur au service facturier bloc 1</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Signer les documents comptables, les correspondances courantes émanant du service, ainsi que les envois de documents et accusés de réception
<p>M. Sébastien LOUCHET Contrôleur des Finances publiques, référent de secteur au service facturier bloc 1</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Signer les documents comptables, les correspondances courantes émanant du service, ainsi que les envois de documents et accusés de réception
<p>M. Xavier CLAVARD Contrôleur des Finances publiques, référent de secteur au service facturier bloc 1</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Signer les documents comptables, les correspondances courantes émanant du service, ainsi que les envois de documents et accusés de réception
<p>Mme Christine LOLLIVIER Contrôleuse des Finances publiques, référente de secteur au service facturier bloc 1</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Signer les documents comptables, les correspondances courantes émanant du service, ainsi que les envois de documents et accusés de réception
<p>M. Georges DUMAS Contrôleur des Finances publiques, référent de secteur au service facturier bloc 1</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Signer les documents comptables, les correspondances courantes émanant du service, ainsi que les envois de documents et accusés de réception

	Pouvoir
Mme Élisabeth SANDOT Inspectrice des Finances publiques Responsable du service Dépense Règlement Régies	<ul style="list-style-type: none"> • Signer les documents comptables, les correspondances courantes émanant du service, ainsi que les envois de documents et accusés de réception
Mme Danièle RENAUDON Contrôleuse principale des Finances publiques Adjointe au chef du service Dépense Règlement Régies	<ul style="list-style-type: none"> • Signer les documents comptables, les correspondances courantes émanant du service, ainsi que les envois de documents et accusés de réception
M. Jean-Luc HABY Contrôleur principal des Finances publiques au sein du service Dépense Règlement Régies	<ul style="list-style-type: none"> • Signer les documents comptables, les correspondances courantes émanant du service, ainsi que les envois de documents et accusés de réception
Mme Karine PETIT Inspectrice des Finances publiques Responsable du service facturier Educ. Nat.	<ul style="list-style-type: none"> • Signer les documents comptables, les correspondances courantes émanant du service, ainsi que les envois de documents et accusés de réception
Mme Irina TROFIMOVA-SARRAZIN Contrôleuse principale des Finances publiques au service facturier Educ. Nat	<ul style="list-style-type: none"> • Signer les documents comptables, les correspondances courantes émanant du service, ainsi que les envois de documents et accusés de réception

Article 2 : Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs du département de Paris.

À Paris, le 5 juillet 2023

L'administratrice générale des Finances publiques
 Directrice régionale des Finances publiques d'Ile-de-France et de Paris

signé

Sophie MAHIEUX

Direction régionale des finances publiques
d'Île-de-France et du département de Paris

75-2023-07-05-00015

Arrêté portant délégation de signature en
matière d'assiette et de recouvrement des
produits domaniaux, d'évaluations domaniales et
de fonction de commissaire du gouvernement



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



FINANCES PUBLIQUES

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
DIRECTION RÉGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES
D'ÎLE-DE-FRANCE ET DE PARIS

Service local du Domaine de Paris
94, rue Réaumur 75104 PARIS CEDEX 02

**ARRÊTÉ PORTANT DÉLÉGATIONS DE SIGNATURE
EN MATIÈRE D'ASSIETTE ET DE RECOUVREMENT DES
PRODUITS DOMANIAUX, D'ÉVALUATIONS DOMANIALES ET
DE FONCTION DE COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT
A COMPTER DU 3 JUILLET 2023**

La Directrice régionale des Finances publiques d'Île-de-France et de Paris :

Vu le code général de la propriété des personnes publiques, notamment ses articles R.1212-12, D.1212-25, D.2312-8, D.3221-4, D.3221-16, D.3222-1 et D.4111-9 ;

Vu les articles R.212-1 et R.311-24 du code de l'expropriation pour cause d'utilité publique ;

Vu le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements, notamment le 3° du I de l'article 33 ;

Vu le décret n°2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Vu l'arrêté du 9 juin 2010 portant création des directions régionales et départementales des finances publiques ;

Vu le décret n° 2011-1612 du 22 novembre 2011 relatif aux première, deuxième, troisième et quatrième parties réglementaires du code général de la propriété des personnes publiques ;

Vu le décret du 18 novembre 2022 portant nomination de **Mme Sophie MAHIEUX**, administratrice générale des finances publiques de classe exceptionnelle en qualité de directrice régionale des Finances publiques d'Île-de-France et de Paris ;

Vu la décision du Directeur général des Finances publiques du 21 novembre 2022 portant désignation de la directrice régionale des finances publiques d'Île-de-France et de Paris et fixant au 1^{er} décembre 2022 son installation ;

Arrête :

Art. 1^{er}. - Délégation de signature est donnée à Mme Anne TALON, Administratrice générale des finances publiques, Responsable du Pôle Gestion publique État, à Mme Christine PAILLON, Administratrice des finances publiques, Cheffe du Service Local du Domaine de Paris, Mme Ingrid ROY, administratrice des finances publiques, chargée de mission au sein du service local du domaine, et à Mme Carol CHOLLET, Administratrice des finances publiques adjointe, Adjointe à la Cheffe du Service Local du Domaine de Paris, à l'effet de :

- émettre, au nom de l'administration, les avis d'évaluation domaniale ;
- fixer l'assiette et liquider les conditions financières des opérations de gestion et d'aliénation des biens de l'État ;
- suivre les instances relatives à l'assiette et au recouvrement des produits et redevances domaniaux ainsi qu'au recouvrement de toutes sommes quelconques dont la perception incombe au comptable du Domaine (article R. 2331-5, R.2331-6 et 3° de l'article R. 2331-1 du code général de la propriété des personnes publiques).

Prénom – Nom	Grade – Fonction
Mme Anne TALON	Administratrice générale des finances publiques Responsable du Pôle Gestion Publique État
Mme Christine PAILLON	Administratrice des finances publiques, Cheffe du Service Local du Domaine de Paris
Mme Ingrid ROY	Administratrice des finances publiques, Chargée de mission au sein du Service Local du Domaine de Paris
Mme Carol CHOLLET	Administratrice des finances publiques adjointe, Adjointe à la cheffe du service local du domaine de Paris

Art. 2. - Délégation de signature est donnée à Mme Nathalie LEFEVRE, inspectrice divisionnaire des finances publiques, et Mme Monique LENORMAND, prote principale, dans les conditions et limites fixées par la présente, à l'effet de :

- fixer l'assiette et liquider les conditions financières des opérations de gestion des biens de l'État jusqu'à 300 000 € annuels, limite supérieure comprise ;
- suivre les instances relatives à l'assiette et au recouvrement des produits et redevances domaniaux ainsi qu'au recouvrement de toutes sommes quelconques dont la perception incombe au comptable du Domaine (article R. 2331-5, R. 2331-6 et 3° de l'article R. 2331-1 du code général de la propriété des personnes publiques).

Prénom - Nom	Grade - Fonction
Mme Nathalie LEFEVRE	Inspectrice divisionnaire des finances publiques
Mme LENORMAND Monique	Prote principale

Art. 3. - Délégation de signature est donnée à Mme Lucienne LEGROS, inspectrice divisionnaire hors classe des finances publiques, responsable du pôle d'évaluation domaniale, dans les conditions et limites fixées par la présente, à l'effet de signer les avis donnés par le service local du domaine de Paris :

- avis en valeur vénale : jusqu'à 20 000 000 €, limite supérieure comprise ;
- avis en valeur locative annuelle : jusqu'à 2 000 000 €, limite supérieure comprise.

Prénom – Nom	Grade – Fonction
Mme Lucienne LEGROS	Inspectrice divisionnaire hors classe des finances publiques Responsable du pôle d'évaluation domaniale

Art. 4. - Délégation de signature est donnée à Mme Muriel LOUIS, inspectrice divisionnaire des finances publiques, évaluatrice-experte au pôle d'évaluation domaniale, dans les conditions et limites fixées par le présent arrêté, à l'effet de signer les avis donnés par le service local du domaine de Paris :

- avis en valeur vénale : jusqu'à 15 000 000 €, limite supérieure comprise ;
- avis en valeur locative annuelle : jusqu'à 1 000 000 €, limite supérieure comprise.

Prénom - Nom	Grade – Fonction
Mme Muriel LOUIS	Inspectrice divisionnaire des finances publiques Evaluatrice - experte

Art. 5. - Délégation de signature est donnée à M. Gwelle CHEMINEL, Mme Sochetta LIM, M. Fabien LOISEAU, Mme Selloi MALOUCHE-BOUDEN, M. David POUILLAUDE, Mme Fanny PROVILLE, Mme Céline RIBERA, M. Charles RICARD, Mme Chloé RISACHER et Mme Ximena ROSAS, évaluateurs au pôle d'évaluation domaniale, dans les conditions et limites fixées par le présent arrêté, à l'effet de signer les avis donnés par le service local du domaine de Paris :

- avis en valeur vénale : jusqu'à 5 000 000 €, limite supérieure comprise ;
- avis en valeur locative annuelle : jusqu'à 500 000 €, limite supérieure comprise.

Prénom – Nom	Grade – Fonction
M. Gwelle CHEMINEL	Inspecteur, évaluateur
Mme Sochetta LIM	Inspectrice, évaluatrice
M. Fabien LOISEAU	Inspecteur, évaluateur
Mme Selloi MALOUCHE-BOUDEN	Inspectrice, évaluatrice
M. David POUILLAUDE	Inspecteur, évaluateur
Mme Fanny PROVILLE	Inspectrice, évaluatrice
Mme Céline RIBERA	Inspectrice, évaluatrice
M. Charles RICARD	Inspecteur, évaluateur
Mme Chloé RISACHER	Inspectrice, évaluatrice
Mme Ximenas ROSAS	Inspectrice, évaluatrice

Art. 6. – Mme Lucienne LEGROS, responsable du pôle d'évaluation domaniale, Mme Muriel LOUIS, Évaluatrice experte, M. Gwelle CHEMINEL, Mme Sochetta LIM, M. Fabien LOISEAU, Mme Selloi MALOUCHE-BOUDEN, M. David POUILLAUDE, Mme Fanny PROVILLE, Mme Céline RIBERA, M. Charles RICARD, Mme Chloé RISACHER et Mme Ximena ROSAS, évaluateurs au pôle d'évaluation domaniale, sont habilités à exercer les fonctions de commissaire du gouvernement auprès du juge de l'expropriation et à signer les documents afférents à cette fonction.

Prénom – Nom	Grade – Fonction
Lucienne LEGROS	Inspectrice divisionnaire hors classe des finances publiques Responsable du pôle d'évaluation domaniale
Muriel LOUIS	Inspectrice divisionnaire des finances publiques Évaluatrice - experte
M. Gwelle CHEMINEL	Inspecteur, évaluateur
Mme Sochetta LIM	Inspectrice, évaluatrice
M. Fabien LOISEAU	Inspecteur, évaluateur
Mme Selloi MALOUCHE-BOUDEN	Inspectrice, évaluatrice
M. David POUILLAUDE	Inspecteur, évaluateur
Mme Fanny PROVILLE	Inspectrice, évaluatrice
Mme Céline RIBERA	Inspectrice, évaluatrice
M. Charles RICARD	Inspecteur, évaluateur
Mme Chloé RISACHER	Inspectrice, évaluatrice
Mme Ximenas ROSAS	Inspectrice, évaluatrice

Art. 7. – Le présent arrêté abroge l'arrêté n° 75-2022-12-02-0005 du 2 décembre 2022.

Art. 8. – Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture et affiché dans les locaux de la direction régionale des finances publiques d'Île-de-France et de Paris.

À Paris, le 5 juillet 2023

La Directrice régionale des Finances publiques
d'Île-de-France et de Paris,

signé

Sophie MAHIEUX

Direction régionale des finances publiques
d'Île-de-France et du département de Paris

75-2023-07-05-00014

arrêté portant subdélégation de signature du
Préfet en matière domaniale - GPE



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



FINANCES PUBLIQUES

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
DIRECTION RÉGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES D'ÎLE-DE-FRANCE
ET DE PARIS
Service local du Domaine de Paris
16, rue Notre Dame des Victoires 75081 PARIS CEDEX 02

**ARRÊTÉ PORTANT SUBDÉLÉGATIONS
DE SIGNATURE DU PRÉFET
POUR LES MISSIONS DOMANIALES
AU 3 JUILLET 2023**

La Directrice régionale des Finances publiques d'Île-de-France et de Paris :

Vu le code général de la propriété des personnes publiques ;
Vu le code du domaine de l'État ;
Vu le code de l'environnement ;
Vu l'ordonnance n° 2006-460 du 21 avril 2006 relative à la partie législative du code général de la propriété des personnes publiques ;
Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982, modifiée, relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;
Vu le décret n° 77-227 du 15 mars 1977, modifié, relatif aux pouvoirs du Préfet de Paris et à l'organisation des services de l'État dans le département de Paris ;
Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;
Vu le décret n° 2009-208 du 20 février 2009 relatif au statut particulier des administrateurs des finances publiques ;
Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;
Vu le décret n° 2011-1612 du 22 novembre 2011 relatif aux première, deuxième, troisième et quatrième parties réglementaires du code général de la propriété des personnes publiques ;
Vu l'arrêté du 9 juin 2010 portant création des directions régionales et départementales des finances publiques ;
Vu le décret n° 2020-139 du 19 février 2020 modifiant certaines dispositions relatives à la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris ;
Vu le décret du 22 juillet 2020 portant nomination de M. Marc GUILLAUME en qualité de préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris ;
Vu le décret du 18 novembre 2022 portant nomination de Mme Sophie MAHIEUX, administratrice générale des finances publiques de classe exceptionnelle en qualité de directrice régionale des finances publiques d'Île-de-France et de Paris ;
Vu la décision du directeur général des finances publiques du 21 novembre 2022 portant désignation de la directrice régionale des finances publiques d'Île-de-France et de Paris et fixant au 1^{er} décembre 2022 son installation ;
Vu l'arrêté préfectoral n° 75-2022-12-01-00006 du 1^{er} décembre 2022 portant délégation de signature à Mme Sophie MAHIEUX, administratrice générale des finances publiques de classe exceptionnelle, directrice régionale des finances publiques d'Île-de-France et de Paris à l'effet de signer, dans la limite de ses attributions et compétences, les décisions, contrats, conclusions, mémoires et, d'une façon plus générale, tous les actes, y compris les actes de procédure, se rapportant aux questions, affaires ou matières domaniales ;

Décide :

Art. 1. – En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Sophie MAHIEUX, directrice régionale des Finances publiques d'Île-de-France et de Paris, la délégation de signature préfectorale, qui lui est conférée en matière domaniale, est subdéléguée à :

- Mme Anne TALON, administratrice générale des finances publiques, responsable du Pôle Gestion Publique État,
- Mme Christine PAILLON, administratrice des finances publiques, cheffe du service local du domaine de Paris,

- Mme Ingrid ROY, administratrice des finances publiques, chargée de mission au sein du service local du domaine ;
- Mme Carol CHOLLET, administratrice des finances publiques adjointe, adjointe à la cheffe du service local du Domaine de Paris.

Prénom – Nom	Fonction
Mme Anne TALON	Administratrice générale des finances publiques, Responsable du Pôle Gestion Publique État
Mme Christine PAILLON	Administratrice des finances publiques, Cheffe du service local du domaine de Paris
Mme Ingrid ROY	Administratrice des finances publiques, Chargée de mission au sein du service local du domaine de Paris
Mme Carol CHOLLET	Administratrice des finances publiques adjointe, Adjointe à la cheffe du service local du domaine de Paris

à l'effet de signer, dans la limite de ses attributions et compétences, les décisions, contrats, conclusions, mémoires et, d'une façon plus générale, tous les actes, y compris les actes de procédure, se rapportant aux questions, affaires ou matières suivantes :

Numéro	Nature des attributions	Références
1	Toutes opérations se rapportant à la passation et à la signature au nom de l'État des actes de gestion, d'utilisation et de cession des biens domaniaux	Art. L. 3212-2, R. 1111-2, R. 2123-2, R. 2123-8, R. 2222-1, R. 2222-6, R. 2222-9, R. 2222-15, R. 2222-24, R. 3211-3, R. 3211-4, R. 3211-6, R. 3211-7, R. 3211-17-2, R. 3211-25, R. 3211-26, R. 3211-39, R. 3211-44 R. 3212-1 du code général de la propriété des personnes publiques, art. A. 116 du code du domaine de l'État, art. R. 322-8-1 du code de l'environnement.
2	Passation au nom de l'État des actes d'acquisition, de prise en location d'immeubles et de droits immobiliers ou de fonds de commerce intéressant les services publics civils ou militaires de l'État.	Art. R. 1212-1 et R. 4111-8 du code général de la propriété des personnes publiques.
3	Autorisation d'incorporation au domaine public des biens du domaine privé de l'État.	Art. R. 2111-1 du code général de la propriété des personnes publiques.
4	Toutes opérations se rapportant à la passation et à la signature des conventions d'utilisation avec le service ou l'établissement utilisateur.	Art. R. 2313-3 et R. 4121-2 du code général de la propriété des personnes publiques.
5	Attribution des concessions de logements.	Art. R. 2124-67, R. 2222-18 et R. 4121-3 du code général de la propriété des personnes publiques.
6	Instances domaniales de toute nature autres que celles qui se rapportent à l'assiette et au recouvrement des droits, redevances et produits domaniaux.	Art. R. 2331-1-1° et 2°, R. 2331-2, R. 2331-3, R. 2331-4, R. 2331-5, R. 2331-6, R. 3231-1, R. 3231-2 et R. 4111-11 du code général de la propriété des personnes publiques.

Art. 2. – Le présent arrêté abroge l'arrêté n° 75-2022-10-03-0005 du 5 décembre 2022.

Art. 3. – Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture et affiché dans les locaux de la direction régionale des finances publiques d'Île-de-France et de Paris.

Paris, le 5 juillet 2023

La Directrice régionale des Finances publiques
d'Île-de-France et de Paris

signé

Sophie MAHIEUX

Direction régionale des finances publiques
d'Île-de-France et du département de Paris

75-2023-07-06-00001

Liste des responsables de service disposant de la
délégation de signature en matière de
contentieux et de gracieux fiscal prévue par le III
de l'article 408 de l'annexe II au code général
des impôts au 6 juillet 2023

Liste des responsables de service disposant de la délégation de signature en matière de contentieux et de gracieux fiscal prévue par le III de l'article 408 de l'annexe II au code général des impôts

Paris, le 6 juillet 2023

Nom - Prénom	Responsables des services	
	Services des Impôts des Entreprises :	
HUMBERT Xavier	Paris 1 ^{er} – 2 ^e	
MARTINEAU Christophe	Paris 3 ^e – 4 ^e	
BINET Olivier	Paris 5 ^e - 13 ^e	
LEMAIRE Pascal	Paris 6 ^e -7 ^e	
ARCHER Katia	Paris 8 ^e Elysées	
FAUCHER Manuel	Paris 8 ^e Madeleine	
VERGUIN Pierre	Paris 9 ^e	
MILLAUD Didier	Paris 10 ^e	
BOYER Philippe	Paris 11 ^e	
DUMONT Olivier	Paris 12 ^e	
VIGIER-BEAUBREUIL Pierre	Paris 14 ^e	
TOUCHAIS Michel	Paris 15 ^e Est	
TAMAIN Michel	Paris 15 ^e Ouest	
BONNIN Philippe	Paris 16 ^e Sud	
SERVOZ Daniel	Paris 16 ^e Nord	
TUCOO Françoise	Paris 17 ^e	
RECOUPE Nelly	Paris 18 ^e	
HEITZ Pascal	Paris 19 ^e	
GACHE Rose-Marie	Paris 20 ^e	
	Services des Impôts des Particuliers :	
CELANTE Renzo	Paris Centre	
GUISELIN-WOLFF Marie-Rose	Paris 5/6 ^e	
DUNAS Eric	Paris 7 ^e	
MERIGOUX Lydie	Paris 9 ^e – 10 ^e	
FERRIGNO-NUNEZ Christiane	Paris 11 ^e	
AMALOU Martine	Paris 12 ^e	
MAHIEUX Eric	Paris 13 ^e La Gare	
ROCHE Alain	Paris 13 ^e Maison-Blanche	
GUICHARNAUD Françoise	Paris 14 ^e	
PAVY Pascal	Paris 15 ^e EST	
SBRISSA Nathalie	Paris 15 ^e OUEST	

DUCHENE Marc	Paris 16° Auteuil	
MARTIN Gwenaëlle	Paris 16° Nord	
TESTEVUIDE Lionel	Paris 17°	
SERRA-SEGUI Lisa	Paris 18° Boucry	
CORBIER Stéphane	Paris 18° Grandes Carrières	
GROSS Jean-Yves	Paris 19° Buttes-Chaumont	
MELLOUK Mohamed, p.i	Paris 19° Villette	
BOUVET Matthieu	Paris 20° Charonne	
BOUVET Matthieu	Paris 20° Père-Lachaise	
	Services de Publicité Foncière :	
AROLD Didier	Paris 1er bureau	
AULARD Denis	Paris 2ème bureau	
	Services Départementaux d'Enregistrement	
CLERAMBAULT Christophe	Paris Saint Lazare	
VALTAT Isabelle	Paris Saint Hyacinthe	
KERROUX Christophe	Paris Saint Sulpice	
	Brigades de vérification:	
MANFÉ Carole	1 ^{ère} brigade de vérification Paris Centre	
CLUZEL Pierre	4 ^e brigade de vérification Paris Centre	
MANFÉ Carole, DUPERRIER Françoise, GAMRACY Nicole CLUZEL Pierre, MANDIN Maël, p.i	6 ^e brigade de vérification Paris Centre	
DUPERRIER Françoise, p.i	7 ^e brigade de vérification Paris Centre	
MANDIN Maël	9 ^e brigade de vérification Paris Centre	
CONTOUT Carole	11 ^e brigade de vérification Paris Centre	
DUPERRIER Françoise	14 ^e brigade de vérification Paris Centre	
GAMRACY Nicole	15 ^e brigade de vérification Paris Centre	
JEAN Fred	2 ^e brigade de vérification Paris Est	
BUFORT Édith	3 ^e brigade de vérification Paris Est	
GAGNAIRE Stéphane	4 ^e brigade de vérification Paris Est	
GREEF Pascale	5 ^e brigade de vérification Paris Est	
LANGÉ Christian	7 ^e brigade de vérification Paris Est	
GUINARD Matthieu	1 ^{ère} brigade de vérification Paris Nord	
MASSARD Thibault	2 ^e brigade de vérification Paris Nord	
CRIMIER Agnès	5 ^e brigade de vérification Paris Nord	
BROUAT Laurence	6 ^e brigade de vérification Paris Nord	
ROUSSET Philippe	7 ^e brigade de vérification Paris Nord	
DE MONTELLA Alain	8 ^e brigade de vérification Paris Nord	
PERRIN Françoise	9 ^e brigade de vérification Paris Nord	

LATUS César	10 ^e brigade de vérification Paris Nord	
LEGRAIN Olivier p.i, CAYLA Olivier p.i, VUGHT Christian p.i	1 ^{ère} brigade de vérification Paris Ouest	
VUGHT Christian	5 ^e brigade de vérification Paris Ouest	
LE JEUNE Zénaïde	6 ^e brigade de vérification Paris Ouest	
MESTRUDE Claire	8 ^e brigade de vérification Paris Ouest	
BOECHAT Myriam	9 ^e brigade de vérification Paris Ouest	
CHARTRAIN Daniel	12 ^e brigade de vérification Paris Ouest	
LEGRAIN Olivier	2 ^e brigade de vérification Paris Sud	
CAYLA Olivier	5 ^e brigade de vérification Paris Sud	
DHAINE Pierre-Marie	6 ^e brigade de vérification Paris Sud	
LEFORT-LEVEQUE Nathalie	7 ^e brigade de vérification Paris Sud	
	Brigades Patrimoniales	
AYACHE Eric	Brigade de contrôle de fiscalité immobilière BCFI 1	
FRANCOIS Nathalie	Brigade de contrôle de fiscalité immobilière BCFI 2	
TARIDEC Gilles	Brigade de contrôle de fiscalité immobilière BCFI 3	
FAVRE Bernard	Brigade du patrimoine et du revenu BPR 1	
ROSSI Frédérique	Brigade du patrimoine et du revenu BPR 2	
MARILLER Serge	Brigade du patrimoine et du revenu BPR 3	
FAVRE Annie	Brigade du patrimoine et du revenu BPR 4	
BUFFIERE Christine	Brigade du patrimoine et du revenu BPR 5	
	Pôles Contrôle Expertise	
LOUBIERE Annick p.i	Pôle contrôle expertise Paris 1 ^{er}	
LOUBIERE Annick p.i	Pôle contrôle expertise Paris 2 ^e	
MARTINI Isabelle	Pôle contrôle expertise Paris 3 ^e et 4 ^e	
TROUSSIER Christine	Pôle contrôle expertise Paris 5/13/14	
TESTEVIDE Éliane	Pôle contrôle expertise Paris 6/7	
LOUBIERE Annick	Pôle contrôle expertise Paris 8 ^e Champs-Élysées Europe Haussmann	
CASENAVE Claude	Pôle contrôle expertise Paris 8 ^e Madeleine Europe Rome	
TOLLARI Marie-Josephe, p.i	Pôle contrôle expertise Paris 8 ^e R. Artois R. Hoche	
DUBOIS Frédéric	Pôle contrôle expertise Paris 9 ^e	
DUBOIS Frédéric, p.i.	Pôle contrôle expertise Paris 10 ^e	
DURAND Marie-Paule	Pôle contrôle expertise Paris 11 ^e	
LAGRENÉ Denis	Pôle contrôle expertise Paris 12 ^e	
HAIK Élise	Pôle contrôle expertise Paris 15 ^e	
CANTARELL Corinne	Pôle contrôle expertise des professionnels Paris 16 ^e Auteuil / La Muette	
RAY Laure	Pôle contrôle expertise des professionnels Paris 16 ^e Chaillot/Porte Dauphine	
MARTICHON Brigitte	Pôle contrôle expertise Paris 17 ^e Ternes/Batignolles	
MARTICHON Brigitte, p.i.	Pôle contrôle expertise Paris 17 ^e Plaine-Monceau/Épinettes	

FAIJEAN Philippe	Pôle contrôle expertise Paris 18°	
ADAMOUMBAZOA Cécile	Pôle contrôle expertise Paris 19°	
VOCHELET Alain	Pôle contrôle expertise Paris 20°	
	Pôles de Contrôle Revenus/Patrimoine et Fiscalité Immobilière	
VAPPEREAU Brigitte	Pôle de contrôle revenus/patrimoine Paris 5/14°	
AUDRAS Cyril	Pôle de contrôle revenus/patrimoine Paris 6/13°	
DEFORGE Christophe	Pôle de contrôle revenus/patrimoine Paris 7°	
RETALI Christophe	Pôle de contrôle revenus/patrimoine Paris 8°	
BESNARD MANGIN Caroline	Pôle de contrôle revenus/patrimoine Paris-Centre	
BALLANGER Catherine	Pôle de contrôle revenus/patrimoine Paris 11/12°	
TRESARRIEU Elisabeth	Pôle de contrôle revenus/patrimoine Paris 15°	
GRAVIERE Martine, p.i	Pôle de contrôle revenus/patrimoine Paris 16° Auteuil	
GRAVIERE Martine	Pôle de contrôle revenus/patrimoine Paris 16° Muette	
GRAVIERE Martine, p;i	Pôle de contrôle revenus/patrimoine Paris 16° Porte Dauphine	
SECONDI Martine	Pôle de contrôle revenus/patrimoine Paris 17°	
BENAMA Kheira	Pôle de contrôle revenus/patrimoine Paris 18/19/20°	
	Brigades de Contrôle et de Recherche (BCR)	
GAULTIER Franck	BCR – Paris Nord	
VANGELUWE Yves	BCR – Paris Est	
MONNIER Pascal	BCR – Paris Centre	
TARDIVEL Nelly	BCR – Paris Sud-Ouest	
REIGNIER Philippe	Pôle d'évaluation des locaux professionnels (PELP)	
	Pôles de Recouvrement Spécialisé	
PONS Jean-Michel	PRS - Parisien 1	
THOMAS Michel	PRS - Parisien 2	
LAGADEC Mickaël	PRS DNVSF	
	Centres des Impôts Fonciers	
DIEN-GORLIER Nicole	CDIF 1	
ROUSSEAU Cyril	CDIF 2	

L'Administrateur général des finances publiques

signé

Dominique PROCACCI